CHANGEO CONSEIL
ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT — France VAE

FRANCE VAE SANTÉ : DEAS, DEAP — Formule 24h

CHANGEO Conseil a pour vocation l'accompagnement des transitions professionnelles.

Cabinet à taille humaine, implanté à Montpellier, proche de nos clients, nous prenons en compte la dimension affective et professionnelle du changement de carrière. Nous proposons un cadre de travail bienveillant et chaleureux pour que nos clients se sentent à l'aise et dans les meilleures conditions pour amorcer leur réflexion professionnelle.

Nous proposons un premier entretien gratuit et sans engagement, dans nos locaux ou par téléphone, pour étudier votre projet de VAE.

La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) est un droit individuel inscrit à la fois dans le Code du travail et dans le Code de l'éducation. Elle permet d'obtenir, en totalité ou en partie, une certification professionnelle (Loi n° 2014-288 du 5 mars 2014) :

« Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification inscrit au répertoire national des certifications professionnelles. »

Objectifs de la VAE

L'action d'accompagnement à la VAE a pour objectif la détermination de la certification la plus pertinente au regard de l'expérience du bénéficiaire concerné, puis, en tenant compte de ses caractéristiques et de ses motivations, la mise en œuvre de toutes mesures permettant d'accéder à la présentation de cette expérience devant le certificateur le plus adapté. Le but étant d'accompagner à la rédaction du Livret 2 et de préparer l'oral face au jury.

Le prestataire ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable des décisions des jurys, qui restent souverains.

Les étapes de votre démarche VAE

Changeo Conseil intervient comme organisme accompagnateur (Architecte Accompagnateur de Parcours). Nous ne sommes pas certificateur : l'examen de la recevabilité et la décision de validation relèvent exclusivement du certificateur et du jury. Notre rôle est de vous accompagner à chaque étape de votre parcours.

1. Informations et analyse de votre projet VAE. Lors d'un premier entretien gratuit et sans engagement, nous étudions ensemble votre projet, la certification la plus adaptée à votre expérience et vos possibilités de financement.

2. Candidature et demande de recevabilité. Vous déposez votre candidature sur France VAE (vae.gouv.fr) et nous vous aidons à compléter un dossier de faisabilité (Livret 1), qui retrace votre parcours et met vos expériences en regard du référentiel du diplôme visé. Ce dossier de faisabilité est transmis au certificateur, qui se prononce sur la recevabilité après examen. L'absence de réponse au terme de deux mois vaut acceptation. (Diplômes de l'Éducation nationale : vous pouvez bénéficier d'une étude personnalisée de votre demande, afin de construire le parcours le plus adapté — étapes, calendrier prévisionnel, formation éventuelle.)

3. Accompagnement. À partir de la notification de recevabilité, nous vous accompagnons dans la rédaction du dossier de validation (Livret 2) et la préparation de l'entretien avec le jury.

4. Passage devant le jury. Le certificateur organise l'évaluation (entretien oral et/ou mise en situation). Le jury décide d'une validation complète ou partielle — ou d'un refus.

5. Après le jury. En cas de validation partielle, nous vous accompagnons pour la suite de votre parcours (évaluation complémentaire). Un suivi post-jury d'une heure vous est offert.

Méthodologie en 6 étapes — Durée : 24 heures

Étape 1 — Aide à la rédaction du Livret 1 : 2h (offert en cas de non-recevabilité)

Sur le site France VAE ou du certificateur.

Étape 2 — Présentation du Livret 2 : 1h

Déroulement :

- Présenter les différentes parties du Livret 2 à partir d'un modèle
- Présenter le contenu du référentiel du diplôme sélectionné
- Repérer les diverses activités en tenant compte des compétences du candidat

Étape 3 — Aide à la rédaction des fiches structure et poste occupé : 3h

Déroulement :

- Identifier la structure et le poste occupé à décrire dans le Livret 2
- Conseils rédactionnels pour écrire les fiches
- Aide à la rédaction des fiches

Ressources pédagogiques :

- Fiches « Activité » du Livret 2 vierge
- Atelier individuel d'explicitation de l'expérience

Étape 4 — Aide à la rédaction des activités : 9h (3 rdv de 3h)

Déroulement :

- Sélectionner et proposer un choix d'activités présentes dans le référentiel, en lien avec les compétences du candidat
- Expliciter les compétences lors d'un atelier individuel
- Discussion commune et stratégique sur le choix final des activités à retenir
- Aide à la rédaction des activités

Ressources pédagogiques :

- Référentiel d'activité du diplôme
- Livret 2 vierge
- Fiche Activité du Livret 2 vierge — Modèle Portfolio de Compétences
- Atelier d'explicitation de l'expérience

Étape 5 — Relecture et correction du Livret 2 finalisé : 3h

Déroulement :

- Relecture et proposition de corrections
- Débriefing et explications des corrections, du choix de la présentation finale et des annexes

Ressources pédagogiques :

- Guide méthodologique de présentation du Livret 2 — Modèle Livret 2

Étape 6 — Préparation à l'oral face au jury : 6h

Déroulement :

- Remise du guide de l'oral VAE
- Préparation de la présentation du candidat et des questions du jury
- Mise en situation (jeu de rôle)

Ressources pédagogiques :

- Guide méthodologique de préparation de l'oral VAE

Bonus — Suivi post-jury : 1h offerte

En cas de validation partielle ou de non-validation, nous vous recevons pour étudier et vous accompagner dans la suite de votre parcours.

Pourquoi faire une VAE ?

- Faire reconnaître vos compétences par l'obtention d'un diplôme
- Sécuriser votre parcours
- Évoluer professionnellement
- Passer un concours ou s'inscrire à une formation nécessitant un certain niveau de qualification

Prérequis : qui peut faire une VAE sur France VAE ?

Le parcours France VAE est accessible à toute personne ayant des compétences liées au diplôme visé (aucun prérequis sur le nombre d'heures travaillées) :

- Salariés du secteur privé
- Demandeurs d'emploi
- Bénévoles
- Proches aidants

Lien du site France VAE : https://vae.gouv.fr/

Modalités pédagogiques, durée et délais d'accès

- Présentiel, mixte selon les besoins (100 % de temps synchrone)
- Échanges par mail ou téléphone entre deux entretiens physiques
- Durée : 24 heures
- Accompagnement individuel et personnalisé, ou collectif sur demande
- France VAE : 20 jours en moyenne selon le certificateur

Moyens techniques et outils

- Bureau confidentiel pour les entretiens en face à face, accès internet en WIFI
- Ordinateurs et internet accessibles dans nos bureaux sur demande

Parmi les outils : fiches outils VAE, référentiel des diplômes, trame et modèle de Livret 2, guide pratique VAE, guide de l'oral de VAE.

Délais d'accès entre votre demande et le début de la prestation

- **Financement CPF :** 11 jours. Une participation forfaitaire obligatoire de 150 € s'applique depuis le 2/04/2026 (sauf demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap, RSA, abondement de l'employeur).
- **Financement AIF – France Travail :** 21 jours.

- **Financement par votre OPCO :** 1 mois.
- **Particuliers :** 15 jours.
- **Personne ayant besoin d'un aménagement au titre d'une situation de handicap :** 6 mois.

Votre contact VAE

Référent pédagogique VAE : M. Bertrand GRIMPERELLE

Contact : 06 50 15 25 35 ou 04 67 56 36 86 — changeoconseil@gmail.com

Spécialiste du secteur commercial, Bertrand GRIMPERELLE a travaillé plus de 20 ans pour de grandes entreprises. Il choisit ensuite de s'orienter vers le développement du potentiel humain et l'accompagnement des transitions de carrière, et crée CHANGEO CONSEIL en 2015. Formé à l'accompagnement VAE par le DAVA, il accompagne salariés et demandeurs d'emploi dans leur VAE.

Méthodes mobilisées

Le consultant accompagne le(a) candidat(e) dans l'analyse et la rédaction pour la valorisation de ses expériences professionnelles. Il utilise des techniques de questionnement et de nombreuses relectures. Les stagiaires bénéficient d'outils méthodologiques et pédagogiques (guides pratiques, trame de Livret 2 pour évocation/distanciation, support de préparation à l'entretien oral…). La pédagogie fait une large place à l'initiative du candidat et à son travail personnel, pour traduire en compétences l'expérience professionnelle acquise.

Modalités d'évaluation

- Fiche de diagnostic préalable : entretien personnalisé afin de définir les besoins et d'évaluer les chances de réussite au regard du parcours professionnel
- Grille de suivi du bénéficiaire et évaluation continue de son travail
- Finalisation du Livret 2
- Validation totale, partielle, en blocs de compétences, ou refus de validation devant un jury
- Les équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés sont consultables sur la fiche RNCP de la certification visée (https://www.francecompetences.fr)

Fiches RNCP des principaux diplômes accompagnés

- **DEAS :** https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40692/
- **DEAP :** https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40743/

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

L'accompagnement à la VAE est ouvert à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte, dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la prestation dispensée. Si CHANGEO CONSEIL ne dispose pas des moyens matériels, techniques et humains pouvant répondre à la demande du (de la) bénéficiaire en situation de handicap, ce(tte) dernier(ère) sera orienté(e) soit vers notre consultante spécialisée sur le handicap, soit vers un organisme partenaire du réseau de CHANGEO CONSEIL.

MonParcoursHandicap.gouv.fr : un service qui informe officiellement et accompagne au quotidien.

Réclamations

Toute réclamation peut être adressée par mail à changeoconseil@gmail.com ou par téléphone au 04 67 56 36 86. Accusé de réception sous 48h ouvrables, réponse sous 10 jours ouvrables.

Notre offre tarifaire

Formule / Durée	Format	Tarif € TTC	Suivi à 6 mois	Financements
24 heures — présentiel	Individuel / collectif — pendant ou hors temps de travail	2500 € — Formation AFGSU2 incluse pour DEAS et DEAP	Oui (face à face, téléphone ou mail)	CPF – France Travail

Reste à charge de 150 € pour le CPF pour les salariés.

Nos résultats

Taux de réussite globale : 87 % — 80 % pour le DEAS
Taux de satisfaction globale : 95 % (98 % sur le critère « échanges avec le consultant »)
Taux d'abandon : 9 %
Résultats 2025 pour 97 candidat·es